



Centre de Contact Suisses-Immigrés
Route des Acacias, 25
1227 Les Acacias
022 304 48 60
www.ccsi.ch / admin@ccsi.ch

VOS DOCUMENTS IMPORTANTS À CONSERVER

Après votre arrivée en Suisse, vous recevez beaucoup de documents officiels ou importants. Certains documents peuvent être très utiles plus tard, par exemple pour prouver la durée de votre séjour, ou si vous avez un conflit avec un service de l'État ou une entreprise privée. Certains documents permettent aussi de prouver que vous êtes domicilié-e en Suisse, avec ou sans permis de séjour. Il est important de **garder les documents originaux**. Nous vous recommandons également de conserver une copie, datée et signée, des courriers que vous envoyez.

Voici une liste de documents que nous vous conseillons de garder, dans une fourre ou un classeur:

Santé

- vos polices d'assurance
- les attestations de subside
- les documents médicaux (certificats, expertises, résultats d'analyse, courriers de médecins)

École

- le courrier qui dit que votre enfant peut commencer l'école (courrier envoyé par le DIP)
- les attestations de scolarisation (indique les années de scolarité de votre enfant)

Travail

- vos fiches de salaire; vos certificats de salaire
- les attestations fiscales (bordereau d'impôt, attestation annuelle de revenus bruts, etc.)
- votre carte AVS
- votre contrat de travail
- tout ce qui peut prouver que vous avez travaillé pour un-e patron-e ou une entreprise (décompte d'heures, messages de l'employeur-euse, etc.)

Logement

- votre contrat de location ou de sous-location

Divers

- la copie de la procuration (si vous en avez signé une) et de tous les courriers liés aux procédures et aux démarches vous concernant. Si vous n'avez pas reçu de copie, vous êtes

en droit de les demander

- si possible, tous les récépissés et attestations de paiement
- tout document établi par l'État civil
- tout document qui atteste que vous vivez en Suisse (par exemple: factures de téléphone, abonnement de bus, extrait de compte bancaire, preuves de versements d'argent pour l'étranger, etc.)
- votre carte d'étudiant-e, carte de bibliothèque, carte de membre d'une association ou d'un club de sport, etc.

Si vous n'avez pas tous ces documents, ne vous inquiétez pas! Et si vous avez des questions, n'hésitez pas à en parler lors d'une prochaine visite au CCSI.